



République Française
VILLE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE
Département des Hauts de Seine

N° 435

7.10 - Finances locales - Divers

DECISION MUNICIPALE

Date d'affichage : 19 MARS 2025

OBJET : TARIFICATION DES VINYLES ET DES CD D'OCCASION MIS EN VENTE PAR LA BIBLIOTHEQUE AIME CESAIRE LE 10 AVRIL 2025

LE MAIRE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération n°18/584 du Conseil municipal en date du 12 octobre 2023 portant délégation de pouvoirs au Maire,

Vu la délibération n°11/724 du Conseil municipal en date du 10 octobre 2024 fixant les tarifs municipaux pour l'année 2024/2025,

CONSIDERANT :

Qu'il y a lieu d'établir la tarification des livres, des vinyles et des CD d'occasion mis en vente par la bibliothèque Aimé CESAIRE le 10 avril 2025 dans le bâtiment Bibliothèque Aimé Césaire de 17h30 à 19h30.

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : De fixer la tarification des livres, des vinyles et des CD d'occasion commesuit :

- Tarif à l'unité : 50 centimes d'euros.

DIT :

Que les recettes sont inscrites au budget communal et au registre des décisions municipales,

Que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de M. le Maire de Villeneuve-la-Garenne dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité.

Que la présente décision municipale pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise par courrier ou sur le site télérecours citoyens (www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse explicite ou implicite de M. le Maire si un recours gracieux a été préalablement exercé.

Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250319-DCM435-AI
Date de réception préfecture : 19/03/2025

Fait à Villeneuve-la-Garenne, le : **19 MARS 2025**



Pascal PELAIN

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

 Hôtel-de-Ville
28 avenue de Verdun
92390 Villeneuve-la-Garenne

 01 40 85 57 00

 01 47 98 73 56

 www.villeneuve92.com
Accusé de réception en préfecture
092-219200789-20250319-DCM435-AI
Date de réception préfecture : 19/03/2025